



Ce que vous devez savoir au sujet des vaccins contre la COVID-19 :

Renseignements destinés aux personnes atteintes d'un cancer

Mise à jour – 19 avril 2021

Vous trouverez ici des renseignements sur les sujets suivants :

- Pourquoi les personnes atteintes d'un cancer devraient se faire vacciner
- Comment fonctionnent les vaccins et quel est le mode d'administration
- Les effets secondaires possibles du vaccin
- Pourquoi il est important de respecter les règles de santé publique après avoir été vacciné

Ces pages visent à vous donner des renseignements d'ordre général, ainsi qu'aux membres de votre famille et à vos aidants, sur les vaccins contre la COVID-19 et ce que l'on sait des vaccins à l'heure actuelle.

Pourquoi les personnes atteintes d'un cancer devraient-elles se faire vacciner?

Ces personnes peuvent présenter un risque accru de :

- contracter la COVID-19;
- développer des complications des suites de la COVID-19;
- mourir des suites de la COVID-19.

Le gouvernement met en œuvre un [plan en trois étapes](#) pour vacciner la population de l'Ontario. Les personnes atteintes d'un cancer peuvent être vaccinées à la deuxième étape du plan. Ces personnes devraient se faire administrer le vaccin contre la COVID-19 dès que possible.

Le plus tôt une majorité de la population ontarienne sera vaccinée, le plus tôt la vie pourra reprendre son cours normal.

Consultez les sites Web du ministère de la Santé de l'Ontario et de votre bureau de santé publique local pour en savoir plus. Si vous préférez utiliser le téléphone, vous pouvez appeler la ligne d'information sur les vaccins de l'Ontario ([1-888-999-6488](tel:1-888-999-6488)).

Quels sont les groupes de personnes atteintes d'un cancer les plus à risque?

Les groupes suivants de personnes atteintes d'un cancer sont connus pour représenter un risque accru de développer des complications des suites de la COVID-19 :

- Les personnes de 65 ans ou plus;
- Les personnes ayant reçu une transplantation des cellules souches au cours des six derniers mois;
- Les personnes qui reçoivent ou ont récemment cessé de recevoir des traitements contre le cancer;
- Les personnes dont le cancer a été diagnostiqué au cours de l'année passée;
- Les personnes atteintes d'un cancer du sang comme la leucémie, le lymphome ou le myélome multiple;
- Les personnes atteintes d'un cancer du poumon;
- Les personnes atteintes d'un cancer qui s'est étendu à une autre partie du corps (cancer métastatique);
- Les personnes ayant subi une intervention chirurgicale dans le cadre du traitement contre le cancer au cours des deux derniers mois.

Si vous faites partie de l'un des groupes susmentionnés, vous devez être très prudent et vous protéger contre la COVID-19. Restez chez vous autant que possible, restez à distance des personnes qui ne vivent pas sous votre toit, portez un masque et lavez-vous les mains souvent.

Comment fonctionne le vaccin contre la COVID-19?

Quatre vaccins sont actuellement approuvés et utilisés au Canada.

Les vaccins contre la COVID-19 de **Pfizer** et **Moderna** sont des vaccins à ARN messager (ARNm). L'ARNm est un type de molécule (petite partie d'une cellule) que notre corps produit en continu. Les vaccins à ARNm enseignent à notre corps à fabriquer des protéines qui ordonnent à notre système immunitaire de lutter contre le virus de la COVID-19.

Le vaccin contre la COVID-19 d'**AstraZeneca** (que l'on appelle aussi Covishield) et celui de **Janssen (Johnson & Johnson)** sont des vaccins à base de vecteurs viraux. Ce type de vaccin utilise un virus

inoffensif autre que celui de la COVID-19 pour enseigner à notre corps à développer une immunité contre la COVID-19 sans pour autant nous rendre malade. Le vaccin contre la grippe est également un vaccin à base de vecteurs viraux.

Vous ne pouvez pas contracter la COVID-19 à cause d'un de ces vaccins.

Quel est le moment le plus recommandé pour l'administration du vaccin?

Vous devriez vous faire vacciner dès que possible.

Si vous recevez l'un des traitements ci-dessous, demandez à votre équipe de soins de cancérologie à quelle étape du traitement l'administration du vaccin est la plus recommandée :

- Chimiothérapie
- Immunothérapie
- Greffe de cellules souches
- Thérapie cellulaire adoptive
- Thérapie immunosuppressive (traitements qui affaiblissent votre système immunitaire)

Quel vaccin me sera administré?

Le choix du vaccin qui vous sera administré dépendra du vaccin disponible dans votre région au moment de votre rendez-vous, ainsi que de votre âge et d'autres facteurs. Consultez votre bureau de santé local et le site Web du ministère de la Santé de l'Ontario pour en savoir plus sur le vaccin qui vous sera administré.

Le vaccin le plus adapté pour vous est celui qui vous sera proposé en premier.

Comment être certain de l'innocuité des vaccins?

Santé Canada possède l'un des processus d'examen les plus stricts du monde. L'organisme s'assure que tous les vaccins répondent à des normes très strictes en matière d'innocuité et d'efficacité avant d'approuver leur utilisation.

Les vaccins contre la COVID-19 sont sûrs pour les personnes atteintes d'un cancer.

Il est important que les personnes atteintes d'un cancer se fassent vacciner, car elles pourraient présenter un risque accru de développer des complications des suites de la COVID-19.

Les vaccins :

- ont été testés sur des milliers de personnes;
- répondent à toutes les exigences d’approbation, y compris celles liées à l’innocuité du produit;
- feront l’objet d’une surveillance pour repérer les problèmes qui surviennent à mesure qu’ils sont utilisés dans le monde entier.

Quel est le mode d’administration des vaccins?

Les vaccins contre la COVID-19 sont administrés au moyen d’une injection (piqûre) dans le muscle de la partie supérieure de votre bras, comme pour le vaccin contre la grippe.

Les vaccins de Pfizer, Moderna, AstraZeneca et Covishield nécessitent deux injections. Le vaccin de Janssen (Johnson & Johnson) nécessite une seule injection.

Pour les vaccins à deux injections, la deuxième injection sera administrée quelques semaines à quelques mois après la première. Lorsque vous prenez votre rendez-vous de vaccination, demandez quel sera le délai pour votre deuxième injection afin de veiller à bien suivre les conseils de votre équipe de soins de cancérologie.

Quelle est l’efficacité des vaccins?

Tous les vaccins se sont avérés efficaces lors d’essais cliniques de grande envergure (une étude de recherche menée sur des sujets humains). Les vaccins ont démontré une protection contre les formes graves de la maladie, contre la nécessité d’être hospitalisé et contre les décès dus à la COVID-19.

La protection grâce au vaccin des personnes immunodéprimées, y compris certaines personnes atteintes d’un cancer, peut être inférieure à celle dont bénéficient d’autres personnes. Les vaccins font encore l’objet d’études pour évaluer leur efficacité contre les variants du virus.

Combien de temps faut-il pour que le vaccin protège contre la COVID-19 et quelle est la durée de cette protection?

Pour les vaccins à deux injections, vous commencerez à bénéficier d’une certaine protection environ deux semaines après la première injection. Ces vaccins nécessitent une deuxième dose pour

offrir la protection optimale. Si vous ne faites pas la deuxième injection, le vaccin n'aura pas la même efficacité.

Pour le vaccin à une injection, vous commencerez à bénéficier d'une certaine protection environ deux semaines après l'injection.

Nous ignorons à l'heure actuelle la durée de la protection offerte par les vaccins. Comme les vaccins sont nouveaux, ils devront faire l'objet d'études au fil du temps pour connaître leur durée de protection.

Quels sont les effets secondaires possibles des vaccins?

Certaines personnes peuvent présenter des effets secondaires légers dans les jours suivant l'injection. La plupart des effets secondaires disparaîtront naturellement. Pour les vaccins à deux injections, les effets secondaires peuvent être plus intenses après la deuxième injection.

Voici les effets secondaires les plus courants :

- Douleur, rougeur ou gonflement au bras au point d'injection;
- Fatigue;
- Maux de tête;
- Frissons;
- Douleurs musculaires;
- Douleurs articulaires;
- Fièvre légère;
- Diarrhée;
- Vomissements;
- Gonflement des ganglions quelques jours après l'administration du vaccin contre la COVID-19. Si ce symptôme persiste plus de quelques jours, parlez-en à votre équipe de soins de cancérologie.

Si les effets secondaires persistent plus de 2 à 3 jours, parlez-en à votre équipe de soins de santé.

Attendez au moins 15 minutes avant de rentrer chez vous après l'administration du vaccin contre la COVID-19. Cette attente permet de surveiller l'apparition d'effets secondaires ou de réaction allergique.

Effets secondaires rares, mais graves

L'apparition d'une forme de caillots sanguins, rare mais grave, a été associée à l'administration du vaccin d'AstraZeneca. Il existe un type différent de caillot qui peut être causé par le cancer et les traitements contre le cancer. Les caillots sanguins sont principalement survenus chez des femmes de moins de 55 ans. Ils sont apparus dans les 4 à 20 jours suivant l'administration du vaccin.

Le vaccin contre la COVID-19 peut-il entraîner des réactions allergiques?

Il est possible que vous soyez allergique à certains ingrédients composant les vaccins contre la COVID-19. Si vous présentez des allergies graves ou avez déjà eu des réactions allergiques graves à d'autres vaccins, à des médicaments ou à des aliments, parlez-en à votre équipe de soins de oncologie ou à votre médecin de famille avant de vous faire vacciner.

Il serait bon de consulter un allergologue pour savoir si la vaccination est sans danger pour vous. Il sera également peut-être nécessaire de vous faire vacciner à l'hôpital et non dans une clinique ou une pharmacie. Pour de plus amples renseignements sur les ingrédients composant les vaccins, recherchez les noms des vaccins sur le site Web de Santé Canada ou demandez à votre équipe de soins de santé.

Dois-je continuer à suivre les règles de santé publique après avoir été vacciné?

Oui. Il est important que vous continuiez à suivre les règles de santé publique après avoir été vacciné, notamment :

- porter un masque;
- vous laver les mains souvent;
- rester à distance des personnes qui ne vivent pas sous votre toit.

Vous devez continuer à respecter les mesures de santé publique suivantes car :

- cela prend du temps pour que votre corps développe une protection après l'administration du vaccin;
- il est possible de transmettre la COVID-19 même entre personnes déjà vaccinées;
- nous devons lutter contre la propagation de la COVID-19 dans nos collectivités jusqu'à ce que tout le monde soit vacciné.

Y a-t-il des situations dans lesquelles je devrais attendre pour être vacciné?

Il y a des situations dans lesquelles certaines personnes doivent attendre pour être vaccinées contre la COVID-19.

Si vous avez contracté la COVID-19, vous devez attendre d'être remis du virus avant d'être vacciné. Vous devez tout de même vous faire vacciner, même si vous avez déjà eu la COVID-19, car il est possible d'être de nouveau contaminé par le virus. Demandez à votre équipe de soins de santé à quel moment vous devez vous faire vacciner après votre rétablissement.

Si vous présentez des symptômes de la COVID-19 ou que vous êtes en auto-isolement, vous devez attendre avant de vous faire vacciner. Parlez de vos symptômes et de l'éventualité de vous faire dépister à votre équipe de soins de santé. Votre équipe de soins de santé vous indiquera le moment pour vous faire vacciner.

Si vous devez recevoir un autre type de vaccin (comme le vaccin contre la grippe), attendez au moins 28 jours après l'administration du vaccin contre la COVID-19 (dose unique ou deuxième dose pour les vaccins à deux injections) avant de recevoir tout autre vaccin.

Si vous avez déjà reçu un autre type de vaccin, vous devez attendre 14 jours avant d'être vacciné contre la COVID-19.

Si vous devez subir une intervention chirurgicale, prévoyez que votre rendez-vous de vaccination ait lieu au moins une semaine avant ou après votre intervention. Ceci évitera que des effets secondaires du vaccin ne soient confondus avec des complications après l'intervention.

Comment les équipes de recherche ont-elles pu développer les vaccins si rapidement?

Voici certaines des raisons expliquant la rapidité des équipes de recherche pour développer les vaccins contre la COVID-19 :

- Le virus de la COVID-19 est similaire à d'autres virus. Les chercheurs avaient déjà de grandes connaissances sur ces types de virus.
- Les équipes de recherche du monde entier ont commencé à travailler à l'élaboration d'un vaccin dès la découverte du virus de la COVID-19.
- Les équipes de recherche du monde entier ont partagé leurs données.

- Un grand nombre de personnes se sont rapidement portées volontaires pour les essais cliniques (une étude de recherche menée sur des sujets humains) pour tester les vaccins. Par exemple, en Grande-Bretagne, plus de 200 000 personnes ont participé aux essais cliniques.

Pour de plus amples renseignements :

Demandez de plus amples renseignements sur les vaccins contre la COVID-19 à votre équipe de soins de santé.

Santé Canada - <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/covid19-industrie/medicaments-vaccins-traitements.html>

Ministère de la Santé de l'Ontario. - <https://covid-19.ontario.ca/fr/vaccins-contre-la-covid-19-en-ontario>

Localisateur de bureau de santé publique -

<https://www.phdapps.health.gov.on.ca/phulocator/fr/Default.aspx>

Cadre éthique pour la distribution des vaccins contre la COVID-19 -

<https://www.ontario.ca/fr/page/cadre-ethique-pour-la-distribution-des-vaccins-contre-la-covid-19>

Ligne provinciale d'information sur les vaccins

Appelez cette ligne si vous avez des questions sur le programme de vaccination contre la COVID-19 de l'Ontario ou si vous souhaitez prendre un rendez-vous de vaccination. Les renseignements sont disponibles dans plusieurs langues.

Téléphone : 1-888-999-6488

ATS : 1-866-797-0007